



Brétignolles Brem Basket Club

Protocole sanitaire 3BC (en vigueur à partir du 15 décembre)

CONSIGNES GENERALES

Seuls les publics mineurs sont autorisés à reprendre toutes activités sportives encadrées, individuelles ou collectives sans contact en intérieur.

- Transmettre ce protocole aux pratiquants
- Port du masque obligatoire pour toute personne âgée de plus de 6 ans en dehors du temps d'activité sportive (avant, après l'activité et pendant les déplacements) et pour les encadrants.
- L'entrée dans la salle se fera par la porte principale, la sortie par la porte côté vestiaires
- Désinfection des mains : à l'entrée, entre chaque atelier, après passage aux toilettes et en quittant la salle
- Prise de température en cas d'apparition de symptôme
- Accès au Bar : Non autorisé jusqu'à nouvel ordre
- L'accès aux toilettes réservé à une personne à la fois, chacun désinfecte avant utilisation (désinfectant en spray à disposition)
- Accueil du public non autorisé : attendre à l'extérieur pour déposer et récupérer les enfants
- Désinfection et nettoyage des ballons, tables de marque, bancs et autres équipements à usage collectif avant chaque séance
- Tenir un listing des pratiquants, permettant d'identifier et prévenir les personnes ayant potentiellement été en contact avec une personne contaminée
- Assurer l'aération de la salle en gardant les portes ouvertes

LE JOUEUR

- Prise de température avant de se rendre à l'espace sportif
- Arriver à l'espace sportif en tenue et avec un masque correctement positionné. Il ne sera enlevé que durant les phases d'activité
- Apporter sa gourde (identifiée)
- Désinfection des mains en entrant et sortant de l'espace sportif ; avant et après chaque activité et passage aux toilettes
- Distance de 2 mètres entre pratiquants en dehors de la pratique (joueurs et entraîneur)
- Accès aux vestiaires non autorisé
- Si un pratiquant a le moindre symptôme (toux, fièvre,...), il ne devra pas venir à la séance